



## INSCRIPTION AU PERMIS DE CHASSER

Vous souhaitez vous inscrire à l'examen du permis de chasser. Votre demande sera confirmée dès réception de votre dossier d'inscription.

**Le dossier complet** à remplir avec **beaucoup de rigueur**, permettra la fabrication de votre titre permanent du permis de chasser. Il se compose des pièces suivantes :

**1/ La Demande d'inscription** à l'examen et de délivrance du permis de chasser » à remplir **recto/verso**.



**Inscrire N° de téléphone et E.mail** (en cas d'annulation ou de report, nous aurons besoin de vous contacter).

**2/ Le certificat médical qui se trouve au verso** du cerfa (il doit dater de moins de deux mois par rapport à la date de signature de votre dossier côté recto) *Il aura une validité de 1 an.*

**3/ Un chèque de 46 € pour les candidats majeurs** ou de **31 € pour les candidats mineurs** à l'ordre de «**Agent comptable de l'OFB**».

**4/ Une photocopie de la carte d'identité recto/verso ou du passeport en cours de validité**.  
Pour les étrangers, toute pièce en tenant lieu.

**5/ Deux photographies d'identité normalisées** (format 35x45 mm et de préférence en couleur) **récentes** (datant de moins de 6 mois) **et identiques** à agraffer dans le cadre réservé à cet effet (portez vos noms et prénoms au dos). **Pas de photos scannées.**

**6/ Les documents** relatifs aux **obligations du service national** :

- si vous avez **entre 16 et 18 ans** : **l'attestation de recensement**
- si vous avez entre 18 et 25 ans : **le certificat de participation à la «journée défense et citoyenneté»** (anciennement «journée d'appel de préparation à la défense»)

**7/ Un chèque de 100 €** à l'ordre de **FDCI**, correspondant à une participation aux frais de formation.

Ceux-ci vous seront entièrement remboursé(\*) de la manière suivante :

- 50 € de remise sur votre 2<sup>ème</sup> validation dépt. Isère ou nationale
- 50 € de remise sur votre 3<sup>ème</sup> validation dépt. Isère ou nationale
- Sur la 1<sup>ère</sup> validation vous bénéficiez déjà d'un tarif préférentiel

**NB** : Les 3 validations doivent être consécutives, et être demandées en Isère.

(\*) Hormis les personnes ayant eu un retrait de permis.

**8/ Une enveloppe timbrée** (d'environ : 110 x 220 mm) **à votre nom et adresse** pour l'envoi de l'accusé réception de votre dossier.

**Tournez, svp ↩**

Préalablement à l'examen vous serez convoqué à des séances de formations théoriques et pratiques. **Ces deux formations dureront une demi-journée chacune** (le samedi pour la théorie à GIÈRES et en semaine pour la pratique à LA RIVIÈRE). Vous recevrez votre convocation environ 15 jours avant la date fixée.

Les formations sont obligatoires et pourront être renouvelées jusqu'à ce que nous jugions que vous êtes suffisamment prêt pour être présenté à l'examen.

Ces formations ne prendront tout leur sens que si, parallèlement, **vous vous êtes préparé à l'aide du livre de l'examen du permis** de chasser que vous pourrez trouver dès maintenant dans le commerce ou auprès de la Fédération.

Lorsque nous vous aurons jugé apte à être présenté à l'examen, votre dossier de demande d'inscription sera transmis à l'Office Français de la Biodiversité qui vous convoquera à **un examen unique regroupant les deux épreuves** (pratique et théorique) sur la commune de LA RIVIÈRE.

En cas d'échec, votre réinscription sera reportée pour des sessions complémentaires réservées aux candidats ayant échoué et dont les dates ne seront connues que lorsque tous les candidats inscrits auront été présentés aux examens, vous avez donc tout intérêt à bien vous préparer à ces épreuves.

Vous serez convoqué par ordre d'arrivée du dossier à une session de formation dont la date sera fixée ultérieurement.

**Si vous souhaitez être convoqué avec d'autres candidats de votre entourage, nous joindre un courrier.**

Le Responsable de la Formation  
du permis de chasser  
**J. Ruel-Gallay**

- *Tout dossier incomplet sera systématiquement retourné !!!*
- *Age minimum d'inscription aux examens : **15 ans***
- **Chasse accompagnée** : les formations que vous allez suivre ne vous permettront pas de faire une demande d'autorisation de chasser accompagnée. Pour plus d'information contacter le standard de la fédération.
- *Toute absence à une convocation suspendra votre dossier et une nouvelle participation de 20 € vous sera réclamée pour vous réinscrire (hors coût lié à l'examen)*
- *Plus d'informations et les questions de l'examen sur : [www.chasse38.com](http://www.chasse38.com)*

PS : Un livre de préparation à l'examen est en vente auprès de la Fédération.

Retirer sur place : 11 €

Par correspondance : 15,50 €

(Chèque libellé à l'ordre de FDCI)



N° 13945\*05

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN ET DE DELIVRANCE DU PERMIS DE CHASSER

A compléter par la FDC / FIC / OFB :

- Inscription à l'examen unique
Réinscription à l'examen unique

Code du service national articles L.113-4 et L.114-6
Code de l'Environnement articles L.423-2, L.423-5 à L.423-11, L.423-25, R.423-2 à R.423-11 et R. 423-25
Arrêté du 7 octobre 2013 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser
Arrêté du 29 janvier 2020 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser en Guyane

Agrafez ici vos photos d'identité

sans les détacher l'une de l'autre et

après avoir porté vos nom et prénoms au dos

(pas d'agrafe sur le visage)

Votre demande doit être déposée à la Fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs de votre choix, (à l'OFB pour les examens organisés en Guyane) qui la transmet à l'Office français de la biodiversité.

Votre demande doit être accompagnée :

- de la photocopie d'une pièce d'identité recto/verso en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport), pour les étrangers, toute pièce en tenant lieu ;
de deux photographies d'identité normalisées (format 35 x 45 mm et de préférence en couleur) récentes (datant de moins de 6 mois) et identiques à agraffer au présent formulaire dans le cadre réservé à cet effet (portez vos nom et prénoms au dos) ;
du certificat médical, au verso de la présente demande, attestant que vous n'êtes pas atteint de l'une des affections médicales ou infirmités mentionnées à l'article R.423-25 du code de l'environnement (reproduit au dos de la présente demande), daté de moins de deux mois au jour de votre inscription; en Guyane, le représentant de l'Etat peut dispenser les candidats résidant des zones mal desservies du certificat médical sous réserve qu'ils produisent une déclaration sur l'honneur qu'ils ne sont pas atteints d'une affection mentionnée au 6° de l'article L. 423-15 du même code
des documents ci-après relatifs aux obligations du service national, si vous êtes français et si vous avez entre 16 à 25 ans :
- vous avez moins de 16 ans ou plus de 25 ans : aucun justificatif n'est à produire
- vous avez entre 16 et 18 ans, il faut joindre à la demande : une attestation de recensement ou le certificat de participation si vous avez déjà participé à la « journée défense et citoyenneté »
- vous avez entre 18 et 25 ans, il faut joindre à la demande : le certificat de participation à la « journée défense et citoyenneté »
ou une attestation provisoire si vous n'avez pas encore participé à la journée défense et citoyenneté, ce document comportant obligatoirement une date de validité
ou une attestation individuelle d'exemption
si vous êtes mineur(e) ou majeur(e) en tutelle, de l'autorisation de votre représentant légal (père, mère, tuteur ou juge des contentieux de la protection) ;
de la déclaration sur l'honneur (figurant ci-dessous) que vous aurez signée vous-même (que vous soyez mineur(e), majeur(e) ou majeur(e) en tutelle), attestant que vous ne relevez pas des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à l'inscription à l'examen et à la délivrance du permis de chasser listées au dos de la présente demande ;
à l'exception des demandes en Guyane, d'un chèque bancaire ou postal, dont le montant correspond à la somme du droit d'inscription à l'examen de 16€ et de la redevance pour la délivrance du permis de chasser de 30 € (15 € pour les mineurs) libellé à l'ordre de « Agent comptable de l'Office français de la biodiversité»

VOTRE IDENTITE

Madame Monsieur (\*) Cochez la case qui vous concerne

Form fields for personal information: Votre nom de naissance, Votre nom d'usage(1), Vos prénoms, Votre date de naissance, Votre ville de naissance, Département, Votre adresse N° et rue, Commune, Code postal, Votre nationalité, Téléphone fixe, téléphone portable, Adresse électronique.

(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance

Je demande mon inscription à l'examen et la délivrance du permis de chasser. Je déclare sur l'honneur qu'aucune des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à l'inscription ou à la délivrance du permis de chasser, figurant au dos de la présente demande, ne m'est applicable.

Fait à :

le :

Portez votre signature (le candidat) dans le cadre ci-contre (en veillant à ne pas dépasser le cadre) :

IDENTIFICATION ET AUTORISATION DE VOTRE REPRESENTANT LEGAL

dans le cas où vous êtes mineur(e) : Père Mère Tuteur (\*)
dans le cas où vous êtes majeur(e) en tutelle : Juge des contentieux de la protection (\*)

(\*) Cochez la case qui vous concerne

Madame Monsieur (\*) Cochez la case qui vous concerne

Form fields for representative identification: Nom de naissance, Nom d'usage(1), Prénoms

J'autorise le candidat désigné ci-dessus dans le cadre « identité » à s'inscrire à l'examen et à demander la délivrance du permis de chasser.

Fait à Signature du représentant légal : (et cachet du tribunal si majeur en tutelle)

le :

(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de l'Office français de la biodiversité

